
Résumé de l'adresse du conseil général de la commune et du comité de surveillance de Romilly, qui demandent à ajouter le nom de Voltaire à celui de Romilly, lors de la séance du 12 frimaire an II (2 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse du conseil général de la commune et du comité de surveillance de Romilly, qui demandent à ajouter le nom de Voltaire à celui de Romilly, lors de la séance du 12 frimaire an II (2 décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 500;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39782_t1_0500_0000_4;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

des êtres qui en violent si ouvertement les principes. Ce n'était pas assez pour ces barbares insulaires d'avoir armé des brigands qui déchirèrent le sein de leur patrie, d'avoir, à l'aide de l'or de Pitt et par une perfidie épouvantable, enlevé à la République un de ses ports, d'avoir immolé à leur rage un représentant du peuple... Scélérats assassins, vous recevrez le prix de vos cruautés, elles ne nous étonnent point, car rien n'est sacré pour des esclaves.

« Législateurs, le sang français a coulé, ce sang erie vengeance, hâtez-vous de le satisfaire; nos frères gémissent dans les fers, il est de notre honneur de les délivrer. Il faut que Pitt paye de la vie tous ses forfaits; il faut que les degrés du trône anglais soient teints du sang de l'infâme Georges, et la tête de ce scélérat roi doit être la première victime immolée aux mânes des républicains qu'il a fait égorger. Nous ne voulons qu'à ce prix la paix avec cette nation odieuse; parlez, et 100,000 Scœvola iront en Angleterre porter d'une main au peuple le symbole de la fraternité et de l'autre plongeront le fer vengeur de l'humanité dans le sein des tyrans et de leurs impudents satellites.

« Salut et fraternité.

« Les membres composant la Société républicaine séant à Marennes, département de la Charente-Inférieure. »

(Suivent 45 signatures.)

Le conseil général de la commune et le comité de surveillance de Romilly, réunis, font part qu'ils ont fourni 171 défenseurs à la patrie, et qu'ils sont prêts à en fournir encore à la voix de la patrie. Ils annoncent aussi à la Convention nationale que le 10 mai, ils ont transféré dans leur église les cendres de Voltaire, oubliées, dans le temps du fanatisme, dans une abbaye qui se trouvait au sein de leur commune. Ils demandent à être autorisés à joindre le nom de Voltaire à celui de Romilly.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi aux comités d'instruction publique et de division (1).

Le citoyen Bertrand, maire de Bordeaux, fait passer à la Convention une adresse qu'il a faite à ses concitoyens. « Le peuple, dit-il, a frémi d'horreur en voyant la situation affreuse où l'avaient plongé des administrateurs perfides, coalisés avec tous nos riches négociants. Il applaudit aux mesures révolutionnaires que la Convention a prises, et a vu avec satisfaction tomber la tête des traîtres qui voulaient le vendre au ministre Pitt. »

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit la lettre du citoyen Bertrand, maire de Bordeaux (1).

« Citoyen Président,

« Lorsque les représentants du peuple envoyés dans le département du Bec-d'Ambez m'ont honoré de leur confiance pour exercer les fonctions de maire dans la ville de Bordeaux, j'ai cru qu'il était de mon devoir de parler au peuple pour lui peindre l'état de dégradation où l'avaient insensiblement amené les intrigants qui le dominaient et lui faire connaître l'indignation qu'avait excitée contre lui, dans toute la République, son indifférence, son apathie, son égoïsme au milieu des dangers qui menaçaient la patrie. Il a frémi d'horreur en voyant la situation affreuse où l'avaient plongé des administrations perfides coalisées avec tous nos riches négociants qui voulaient lui ôter tout espoir de recouvrer son honneur, la liberté et l'égalité. Aujourd'hui il ne veut plus entendre que le langage de ses magistrats, vrais sans-culottes, il applaudit aux mesures révolutionnaires que la Convention nationale vient de prendre pour sauver l'unité et l'indivisibilité de la République; il bénit les représentants du peuple actuellement en séance dans cette ville qui, par leur surveillance active, ont déjoué les complots de la plus noire trahison; il a vu, avec satisfaction, tomber la tête des traîtres qui voulaient le vendre au ministre Pitt; son caractère révolutionnaire se forme chaque jour pour l'élever au degré d'énergie qui le rapproche de l'enthousiasme des généreux Parisiens qui ont sauvé la République. J'ai écrit l'adresse dont je vous envoie un exemplaire. Je désire que vous la trouviez digne d'un magistrat républicain et révolutionnaire; puisse-t-elle produire le bien public dont l'intention est fortement dans mon cœur.

« Je suis très fraternellement, citoyen Président, votre frère et ami,

« BERTRAND, maire de Bordeaux.

« Bordeaux, le 1^{er} de la 3^e décade du 2^e mois de la seconde année de la République. »

Adresse (2).

Joseph-François Bertrand, maire de Bordeaux, à ses concitoyens.

« Du nonidi de la deuxième décade du mois brumaire de la seconde année de la République.

« Citoyens,

« Votre confiance m'a appelé aux pénibles fonctions de la magistrature, dans des temps très difficiles. L'autorité des représentants du peuple a ratifié votre choix; vous m'imposez de grands devoirs; une responsabilité redoutable pèse sur ma tête, je vois les dangers qui envi-

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 301.

(2) Ibid.

(1) Archives nationales, carton C 285, dossier 831.

(2) Ibid.